

Image not found or type unknown



Refus d'ouverture de succession suite à un décès

Par **Ajar**, le **14/05/2021** à **12:50**

Bonjour Maître

Suite au décès de mon père en février, j'ai demandé les coordonnées du notaire afin que notre mère ouvre la succession puisque qu'elle a un délai pour se positionner en tant que ni propriétaire ou usufruitière.

Ma maman refuse à ce jour de me répondre et d'ouvrir la succession. Que puis-je faire?

Merci pour vos conseils. Ceux ci sont ils gratuits pour un premier rendez-vous ?

Bien à vous

Par **janus2fr**, le **14/05/2021** à **13:18**

Bonjour,

C'est le décès lui-même qui ouvre la succession. Votre mère ne peut donc rien y faire...